

Le BO propose une mission de service civique en communication et médiation numérique

Contribuez au développement et à l'amélioration de la communication et de la médiation numérique du Bel Ordinaire : une mission de service civique du 18 octobre 2021 au 18 juin 2022 (8 mois, 26h/semaine).

Espace dédié à l'art contemporain et au design graphique de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), le Bel Ordinaire accueille tous les publics de mi-septembre à fin juin et les invite à rencontrer, avec des expositions collectives ou monographiques, la création actuelle.

En parallèle de cette programmation accessible gratuitement, le Bel Ordinaire soutient la création et la recherche artistique, en accueillant des artistes en résidence tout au long de l'année.

Pour la saison 2021-2022, 5 expositions sur site et deux chez nos partenaires permettront au public de rencontrer des propositions artistiques variées et hétéroclites représentatives de la création et de la recherche artistique contemporaines. Au fil de cette programmation, visites guidées, ateliers de pratique artistique et rencontres avec les artistes sont proposés pour découvrir leur travail sous un nouvel angle, en discuter et partager un moment autour des œuvres.

Cette mission s'intègre dans les missions de service public du Bel Ordinaire, espace d'art contemporain de la CAPBP : diffusion et promotion de l'art contemporain, soutien à la création contemporaine et accessibilité à la culture pour tous.



Les activités confiées au volontaire

En binôme avec l'assistante de direction et le chargé des publics, le/la volontaire pourra participer aux dispositifs de médiations existants et à leur diversification, ainsi qu'au développement et à l'augmentation de la visibilité du BO et de ses actions par le biais de ses outils numériques.

- Participer au développement de la communication : diffusion de la programmation, des supports, animation des réseaux sociaux, etc.
- Participer au développement de l'outil de médiation numérique à destination de tous les publics : collecte de contenus (photographies, vidéos, interviews vidéo ou sonores, recherches documentaires), formalisation et mise en ligne.
- Aider à la valorisation des résidences de création.
- Participer à la documentation des temps de résidences de création : visites en ateliers, prises de vues photographiques, captations sonores et/ou vidéos, montages vidéo etc.
- Enrichir et mettre à jour la liste de diffusion du BO : recherche de nouveaux contacts et réseaux sur le territoire national.
- Participer à l'accueil du public en visites libres des expositions et les soirs de vernissages.

Positionnement

Les différentes missions confiées au/à la volontaire constituent un accompagnement et un prolongement des activités de médiation et de communication dirigées par l'équipe salariée. Il s'agit avant tout de responsabiliser le/la volontaire en lui confiant des projets et missions qui vont venir appuyer et amplifier les actions déjà engagées.

Modalités de mise en œuvre

Dans ce cadre, le/la volontaire sera encadré(e) et accompagné(e) dans ses démarches mais il sera laissé toute sa place à sa créativité et à son initiative personnelle. Cette expérience du service civique sera pour lui/elle celle de l'insertion dans une dynamique d'équipe dans laquelle les initiatives de chacun sont valorisées. Il/elle pourra ainsi, à l'issue de sa période de volontariat, faire valoir auprès de ses futurs employeurs une expérience dans laquelle il/elle aura développé des compétences de gestion et mise en œuvre de projet et son autonomie. Toutes les missions confiées au/à la volontaire sont pensées dans la construction de son projet professionnel. Ses tuteurs et la directrice apporteront un soin particulier au fait que le/la volontaire, en plus d'acquiescer les méthodologies de développement de projets de médiation numérique et de communication culturelle, apprenne à les valoriser et à se mettre en avant. C'est notamment pour cela que ses missions sont développées collectivement mais que nous favoriserons la prise d'initiative et le développement des projets proposés par le/la volontaire. Par ailleurs, le Bel Ordinaire portera une attention particulière à la poursuite du projet d'avenir du/de la volontaire. Il veillera à s'appuyer sur son réseau et ses partenaires pour aider le/la volontaire dans sa recherche d'emploi à l'issue du service civique.

Accessibilité

Autonomie ; travail en équipe ; intérêt pour la création artistique contemporaine et les outils numériques. Les missions proposées ne demandent pas de compétences techniques avancées. L'équipe du Bel ordinaire sera en mesure de former le/la volontaire pour qu'il/elle puisse développer ses missions dans une assez grande autonomie. Le/la volontaire sera accompagné(e) par ses tuteurs et les autres membres de l'équipe du Bel Ordinaire qui veilleront à ce qu'il/elle puisse développer ses missions dans un cadre bienveillant et favorable à la prise d'initiative et à la créativité.

Prise de fonction souhaitée le lundi 18 octobre 2021

Pour plus d'information et candidater :

Envoyez votre CV et vos motivations à Claire Oyallon,
assistante de direction du BO : c.oyallon@agglo-pau.fr